

Note de service

Tableau d'avancement à la hors classe des professeurs agrégés

2016

La note de service ministérielle relative à l'avancement de grade des professeurs agrégés pour l'année 2016 est publiée au bulletin officiel n° 48 du 24 décembre 2015.

Les professeurs qui remplissent les conditions pour bénéficier de cette éventuelle promotion sont informés personnellement par un message via I-PROF.

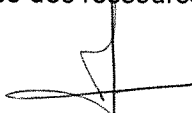
La constitution des dossiers se fera exclusivement par l'outil de gestion internet "I-PROF" qui reprend les principaux éléments relatifs à la situation administrative et professionnelle des agents.

Les personnels sont invités à actualiser et à enrichir via ce même outil les données figurant dans leur dossier, **entre le 11 et le 25 janvier 2016**.

Calendrier de gestion :

- Actualisation des dossiers par les enseignants : du 11 au 25 janvier 2016
- Examen des dossiers des promouvables
par les chefs d'établissement et par les IA-IPR : du 27 janvier au 5 février 2016
- Affichage des avis des chefs d'établissement et
des corps d'inspection à travers le module "I-PROF" : du 6 au 28 février 2016
- Date de réclamation auprès des chefs
d'établissement et des corps d'inspection : du 29 février au 4 mars 2016
- Réunion de la CAPA : le 25 avril 2016

Pour le Recteur et par délégation
La Directrice des ressources humaines



Nathalie MASNEUF